

## **REVALORISER LA PERSONNE**

A Nantes, le Plan Local pour l'Insertion et l'emploi et entre autres SOS FEMMES, ont mise en place 3 espaces afin d'aider les femmes victimes de violences conjugales à reprendre confiance en elle et par là même, les aider dans leur démarche pour rechercher un emploi.

### **1. L'espace de parole sans jugement et de confiance**

Cette action apparaît comme un espace de parole : les femmes y expriment leur vécu de violence, à la fois en confiance et sans crainte de jugement. La référente accepte d'écouter la souffrance de ces femmes, qui ont rarement l'occasion de s'exprimer, tout en gardant la distance nécessaire pour se centrer sur l'élaboration d'une démarche d'accès à l'emploi. Pour adopter cette posture professionnelle et créer cette confiance, plusieurs principes sont affirmés : la violence subie par ces femmes n'est pas mise en doute, cette violence est reconnue comme pratique condamnable et à dénoncer.

L'objectif est d'accompagner ces femmes à sortir de cet état de victime pour acquérir une autonomie, l'accès à l'emploi est ici un moyen de cette autonomie. Ecouter le vécu apporte des informations nécessaires, d'une part, à l'élaboration d'un projet professionnel en tenant compte des caractéristiques globales de la situation de la femme, d'autre part, à l'orientation vers d'autres service si cela s'avère nécessaire (santé, logement, administration, etc...).

### **2. Un espace de valorisation personnelle - moment privilégié de la reconstruction de la confiance en soi**

Le suivi et l'accès à l'emploi proposés dans cette expérimentation apparaissent comme un moment privilégié de la reconstruction de la confiance en soi. Ces femmes victimes de violences conjugales doivent retrouver une confiance en elles pour construire une dynamique et un projet à la fois personnel et ouvert sur l'extérieur.

### **3. Substitut de réseaux**

Dans les situations de ces femmes la question de l'isolement est très fréquemment repérée par la référente. Que les femmes soient hébergées ou qu'elles soient au domicile conjugal, beaucoup semblent souffrir d'un isolement, c'est à dire d'une difficulté à parler de leur situation dans leur entourage, parce que celui-ci ne peut pas l'entendre ou parce que cet entourage n'existe plus. Cet isolement, par rupture ou mise à distance du tissu relationnel, est donc directement lié à la situation de violences conjugales. Dans ce contexte, l'offre de service d'accompagnement remplit une fonction de substitut de réseau pour les femmes. Cette substitution peut se structurer de 2 façons différentes, que la référente doit repérer pour contenir les risques de l'assistance et de la dépendance.

Ce substitut relationnel peut se structurer comme un lien fort, c'est à dire un lien fortement imprégné d'affectivité et aussi d'exclusivité. Rare, chaleureux, confiant, ce lien peut devenir central, sa fonctionnalité -l'accès à l'emploi- peut devenir secondaire au profit de sa dimension affective : la rencontre et l'échange. Ce qui expose au risque de la dépendance sous des formes différentes : ne pas sortir du CHRS par peur de perdre le suivi à l'emploi, ne pas prendre un emploi pour ne pas perdre le suivi, ne pas vouloir arrêter le suivi pour garder le lien avec la référente.

Ce substitut relationnel peut aussi se structurer comme un lien faible, c'est à dire un lien social, centré sur sa fonctionnalité, limité dans le temps. il suppose la confiance et l'adhésion des femmes. Cette structuration du suivi comme un substitut de réseau social apparaît plus propice à la ré-appropriation par ces femmes de leur trajectoire, de leur devenir et à l'investissement dans l'élaboration de leur projet.

#### **4. Bilan de ces 3 espaces de paroles**

Ces trois fonctions - espace de parole, espace de valorisation, substitut de réseau - sont à mettre en rapport avec les difficultés liées au fait d'être victimes de violences (difficultés d'ordre psychologique, image de soi dévalorisée, situation d'isolement, difficulté de projection) et que nous regrouperons en processus spécifique d'individuation et de reconstruction identitaire.

Ces fonctions attribuées à l'action de la référente conduisent à s'interroger sur l'articulation entre les différents suivis qu'utilisent ces femmes : ceux du CHRS, de l'action sociale, du service d'insertion sociale ou professionnelle, du thérapeute éventuellement. L'affichage de la spécificité du public "femmes victimes de violences conjugales" peut exposer au risque de la déqualification de certains services et professionnels dans la comparaison. En effet, le public peut comparer les services rendus, ou encore la référente emploi peut être sollicitée pour jouer un rôle de tampon, de médiatrice entre les femmes et les professionnels dans différents services. Ainsi des services, des professionnels peuvent se sentir jugés, remis en cause. L'articulation entre les différents suivis demeure un aspect à réfléchir, d'autant plus que la question de la violence conjugale conforte les professionnels à des réflexions, des interrogations et des prises de positions différentes et divergentes.

Enfin, l'exercice des trois fonctions dans un même poste de référente demande au professionnel de la rigueur et du contrôle pour maintenir l'objectif d'accompagnement vers l'emploi. Si l'écoute apparaît importante, elle ne se situe pas dans une perspective d'aide psychosociale, mais de création de la confiance et de compréhension de la situation et de ses effets sur le rapport à l'emploi. Si l'analyse de la situation de la femme tend à être globale, la référente ne traite pas la globalité : elle oriente pour ce qui est extérieur à sa mission - logement, droits, santé, etc.